

**APPEL DE CANDIDATURE POUR
UN PROJET DE FONTAINE
SUR LA PLACE DE LA CATHEDRALE DE MEAUX**

ORIGINE DU PROJET

La ville de Meaux garde le souvenir lointain d'une fontaine édifée au XIIIème siècle sur la PLACE DE LA CATHEDRALE, mais détruite trois siècles plus tard ...

Elle représentait une Vierge à l'Enfant posée sur un pilastre symbolisant les quatre paroisses de la Ville, lui-même posé sur une grande vasque en pierre.

Aujourd'hui la place de la Cathédrale bénéficie d'une réhabilitation, et à cette occasion le projet de retrouver au même endroit une nouvelle fontaine a pris corps. Il est bien évidemment pas question d'imaginer un pastiche de cette ancienne fontaine !

Le financement de l'opération sera assuré par le mécénat d'entreprises et de particuliers par l'intermédiaire du FONDS DE DOTATION « PATRIMOINE DU PAYS DE MEAUX ET BRIE ».

LE PROJET

Cette fontaine sera traitée dans un esprit contemporain, accessible à tous. Le sujet de caractère profane, sera une mère et son enfant : une maternité. Elle sera posée sur un socle en pierre dont le traitement symbolisera la diversité et la vitalité de la Ville de Meaux par l'intermédiaire de thèmes tels que la Marne, l'activité économique, les différents quartiers etc... L'idée forte étant d'exprimer la relation entre l'histoire de Meaux et notre époque, entre la ville ancienne et la ville actuelle, entre la pierre sculptée gothique et une œuvre plastique de notre siècle.

Les dimensions de l'œuvre seront en relation avec celles du site ; c'est-à-dire la Place de la Cathédrale où un emplacement a d'ores et déjà été réservé .

La fontaine pourra être réalisée en pierre en tout ou partie, le métal pouvant y être associé .

**FONDS DE DOTATION
POUR
LE PATRIMOINE
DU PAYS DE MEAUX ET BRIE**

Déclarée en Préfecture de Seine-et-Marne le 4 février 2013
JO du 23 février 2013 n° 2221

Le budget devra être maîtrisé et clairement détaillé. Le Fonds de dotation envisage un coût global de 60000€ à 70000€ au plus, étant entendu que la dalle de fondation et le mécanisme de fontaine seront fournis par la Ville de Meaux.

LE CHOIX DE L'ARTISTE

Un jury de concours sera constitué et comprendra :

- Quatre représentants du Fonds de Dotation,
- Deux élus municipaux représentant la ville de Meaux
- Le directeur de « Meaux ville d'art et d'histoire »
- Un représentant de l'Evêque de Meaux
- L'Architecte des Bâtiments de France

Le choix de l'artiste s'effectuera en deux phases :

➤ Phase 1 : Appel de Candidature

les candidats adresseront par pli postal un dossier de références au Président du Fonds de Dotation du Pays de Meaux :

Quatre candidats seront retenus

Date limite d'envoi : 30 novembre 2013

➤ Phase 2 : Concours

Chaque candidat retenu établira une esquisse de sa proposition sur support papier ou support informatique. Elle devra permettre une parfaite compréhension de l'œuvre et de sa relation avec le site. Elle sera accompagnée d'une notice explicative, descriptive et estimative.

Les candidats disposeront d'un délai de dix semaines pour formuler cette proposition.

Le lauréat se verra confier la réalisation de la Fontaine dans le cadre d'un marché privé qui en définira les conditions financières et administratives. Le maître de l'ouvrage étant le Fonds de Dotation.

Il n'est pas prévu d'indemnisation pour les trois candidats non retenus, leurs projets leur seront restitués.

La propriété artistique de chaque projet sera préservée selon la réglementation en vigueur.

Pour l'œuvre retenue, le Fonds de Dotation et la Ville de Meaux se réservent le droit d'utiliser à des fins purement de relations extérieures, sous forme de photographies, plaquettes, reportages, ou autre support d'usage informatique, dans le but exclusivement de la faire connaître et ce, sans limitation de durée.

Les pièces suivantes seront communiquées aux candidats retenus :

Dessins de la fontaine du XIII^{ème} siècle

Plans d'aménagement de la place de la cathédrale

Siège : 49 avenue Salvador Allendé – 77100 MEAUX

Tél 01.60.25.56.24 - Fax 01.60.25.56.22

Adresse postale : Fonds de dotation PPM et BRIE – Chez M. VILLAUME - BP 22 - 77101 MEAUX cédex

**FONDS DE DOTATION
POUR
LE PATRIMOINE
DU PAYS DE MEAUX ET BRIE**

Déclarée en Préfecture de Seine-et-Marne le 4 février 2013
JO du 23 février 2013 n° 2221

Photos du site

Adresse pour envoi des dossiers de référence :

*Fonds de Dotation « Patrimoine du Pays de Meaux et Brie »
S/C Me Villaume
49 Avenue Salvator Allende
BP 22
77101 MEAUX cedex*

05 / 10 / 2013

Siège : 49 avenue Salvador Allendé – 77100 MEAUX
Tél 01.60.25.56.24 - Fax 01.60.25.56.22

Adresse postale : Fonds de dotation PPM et BRIE – Chez M. VILLAUME - BP 22 - 77101 MEAUX cédex







